

### Les crédits

Cela a pour effet de fausser la perception que les blancs ont des noirs qui viennent notamment des Antilles. Malheureusement, cela a parfois influé sur les décisions prises au sujet de l'immigration d'un membre d'une famille, comme un conjoint ou un enfant.

La plupart des Canadiens de race blanche oublie facilement ces choses. Cependant, ce n'est pas le cas des noirs. D'ailleurs, cela ne s'applique pas simplement aux noirs. On a déjà parlé des épinglettes racistes. Un ministre s'y est opposé vivement. Cependant, il n'a pas précisé—et étant donné qu'il n'est pas revenu parmi nous afin de répondre à des questions, je n'ai pu le lui demander—s'il avait discuté de cette question avec son collègue, le ministre du Revenu. Voici un extrait tiré du numéro du 22 janvier du *Financial Post*:

Les Douanes canadiennes ont jugé qu'une épinglette controversée importée de Taïwan ne constituait pas de la propagande haineuse et qu'on permettra donc son entrée au Canada.

Le gouvernement encourage le racisme dans la mesure où il permet à Taïwan, dont nous ne reconnaissons pas le gouvernement, d'envoyer des épinglettes racistes au Canada.

Voici des extraits d'une lettre que M. George Elliott Clarke, d'Ottawa, a fait parvenir au ministre:

Monsieur le Ministre,

Ma famille vit depuis sept générations en Nouvelle-Écosse où mes ancêtres se sont établis après avoir fui l'esclavage et le sectarisme du sud des États-Unis après la guerre. En tant que noir, je suis vraiment outré de voir que vos fonctionnaires ont apparemment décidé de permettre l'importation d'une épinglette raciste en provenance de Taïwan qui montre un Sikh, un Oriental et un Africain, tous vêtus de leur costume traditionnel, entourant un homme de souche européenne vêtu d'un beau complet; on peut y lire le slogan suivant: «Who is the minority in Canada? (Qui est la minorité au Canada?)». Cette épinglette, même si elle a été acceptée par nos fonctionnaires, est et offensante et insultante et va tout à fait à l'encontre du rêve d'un Canada multiracial, multiculturel et cosmopolite.

Je voudrais également vous faire part d'un passage tiré d'une autre lettre adressée au même ministre, voici:

Cher Monsieur,

En tant que Canadienne de race noire, je suis sidérée de voir qu'à titre de ministre vous puissiez accepter l'importation de ces épinglettes racistes qui sont fabriquées à l'heure actuelle à Taïwan et vendues en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan. Ni vous ni vos collègues ne devriez être surpris si elles viennent à envahir toutes les provinces du pays.

Elle ajoute:

Le fait saillant du rapport sur l'affaire Donald Marshall résidait dans le fait que la commission a jugé que le racisme dans le système judiciaire avait joué un rôle majeur dans la condamnation de ce jeune Indien Micmac.

Cette lettre venait de Madame Anne John-Baptiste d'Ottawa.

Lorsque des immigrants arrivent de pays non-blancs, que, pour la plupart, les pays blancs oppriment encore sur le plan économique, nous avons des préjugés contre eux et l'oppression se poursuit, alors que le gouvernement décide, par exemple, de sabrer dans les subventions à l'étranger. Je cite un article de *La Presse* du 1<sup>er</sup> février où l'on parle de Stephen Lewis:

Selon Lewis, le Canada pourrait assurer le lien entre les pays en développement et le monde développé. Il disait que, parmi les pays développés, seuls le Canada et les États-Unis avaient réduit leur aide étrangère.

Ce genre de préjudice se retrouve dans l'étude de la *Urban Alliance Against Racism* qui montre statistiquement que, à Toronto, une personne de race blanche a trois fois plus de chances de trouver un emploi qu'une personne de race noire. Ce genre de préjudice ne se retrouve pas seulement dans l'esprit de certains employeurs ou autres particuliers, il se retrouve dans les structures et l'organisation de nos relations intérieures et internationales. Au Canada, nous avons le cas cité dans le *Globe and Mail* du 11 janvier sous le titre: «Fonctionnaire ojibway cible d'insultes à caractère racial, déclare un enquêteur fédéral». L'article dit:

Mary Pitawanakwat, agent de développement social. . .

M<sup>me</sup> Pitawanakwat est agent de développement social pour la direction du multiculturalisme du Secrétariat d'État.

. . . M<sup>me</sup> Pitawanakwat s'est plainte à la Commission des droits de la personne de harcèlement racial et sexuel. Après avoir été congédiée, elle a obtenu une ordonnance de la Cour d'appel fédérale exigeant de la Commission des droits de la personne qu'elle enquête sur son cas.

L'article dit encore:

Un employé a entendu un cadre qualifier cette femme ojibway de «damnée indienne», a dit l'enquêteur.

Un autre fonctionnaire disait en plaisantant qu'on se faisait «scalper» par les autochtones, et d'autres faisaient des remarques désobligeantes au sujet de la paresse des autochtones.

On a des preuves que M<sup>me</sup> Pitawanakwat a été victime de harcèlement sexuel et soumise à une surveillance spéciale du bureau de Regina, a déclaré l'enquêteur. Dans le cadre de ses fonctions on lui a demandé de faire enquête sur des allégations de délits liés aux drogues dans un groupe autochtone, ce qui est une demande «inérite et anormale».

Il semblerait que nous ayons quelques fruits véreux parmi les cadres de cette direction du Secrétariat d'État dont le ministre était si fier ce matin. Au demeurant, cette sorte d'attitude n'a rien de surprenant puisque le Canada continue, après 300 ans de colonisation blanche dans cette région, à opprimer et à traiter injustement, et